

Feuille de Match



Championnat Régional des Clubs FÉMININ par Équipe - Bretagne



Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette & Tir = 4 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP Division : **CRC F** Groupe : **A**

Date : **dim. 07 oct. 18** Lieu : **LANNION**

A Équipe n° : **A**
Club : **LANNION**

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
MAUZALÉ Angélique	03507111

B Équipe n° : **B**
Club : **LE RELECQ KERHUON**

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
DERRIEN Jean Lu	029/02903112

A **Composition Équipe** **A**

NOM + Prénom	n° licence	*	n°
Prigent ophélie	02220122		1
Prigent nathalie	02247002		2
thierry carole	02220028		3
mauzaise laurine	03507109		4
mauzaise angélique	03507111		5
			6

B **Composition Équipe** **B**

NOM + Prénom	n° licence	n°
CORRE Sylvie	02904584	
HALL Nathalie	02903171	
LESPAGNOL Virginie	02903440	
SENE Nadine	02903662	
TREVIEN Nathalie	02906436	

* contrôle licences sur le fichier excel fourni ou sur gestion concours « Icône Coupe et Championnat ». Cela permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le Président du Jury, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité de Pilotage Régional.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence
SYMONEAUX Etienne	02217068

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
DE BRITO Didier	02217047

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Commission du Comité Régional Bretagne PJP – Championnat Régional des Clubs

Président :	CD35	Joseph DERENNES	06 37 02 97 23 – j.derenne@petanquejp35.fr
Suppléants :	CD29	Patrice NEDELEC	06 98 86 49 43 – patricenedelec29@gmail.com
	CD56	Régis STEPHANT	06 85 61 73 38 – postmaster@petanque-morbihan.fr
	CD22	Etienne SYMONEAUX	06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A	LANNION	A	B	LE RELECQ KERHUON	B
----------	----------------	----------	----------	--------------------------	----------

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
TÊTES à TÊTES	1	Prigent ophélie	13	2-0	13	1	CORRE SYLVIE	7	0-2	TÊTES à TÊTES	
	2	mauzaise angélique	13	2-0	14	2	TREVIEN Nathalie	4	0-2		
	3	thierry carole	1	2-0	15	3	LESPAGNOL Virginie	13	0-2		
	4	mauzaise laurine	13	2-0	16	4	SENE Nadine	7	0-2		
			S/TOTAL PTS >		6				S/TOTAL PTS >		2

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
DOUBLETES	1	Prigent ophélie	3	4-0	3	1	HALL Nathalie	13	0-4	DOUBLETES	
	2	thierry carole				2	SENE Nadine	13	0-4		
	3	mauzaise laurine				3	CORRE SYLVIE	13	0-4		
	4	mauzaise angélique				4	LESPAGNOL Virginie	13	0-4		
Joueuse remplacée n°1 : PRIGENT Oph					N° Terrains	Joueuse remplacée n°1 :					
Joueuse remplaçante n°1 : PRIGENT Nw						Joueuse remplaçante n°1 :					
Joueuse remplacée n°2 :						Joueuse remplacée n°2 :					
Joueuse remplaçante n°2 :						Joueuse remplaçante n°2 :					
			S/TOTAL PTS >		0				S/TOTAL PTS >		8

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
TRIPLETTE	1	mauzaise angélique	4	4-0	2	1	HALL Nathalie	13	0-4	TRIPLETTE	
	2	Prigent ophélie				2	SENE Nadine	13	0-4		
	3	Prigent nathalie				3	LESPAGNOL Virginie	13	0-4		
Joueuse remplacée n°1 :					N° Terrains	Joueuse remplacée n°1 :					
Joueuse remplaçante n°1 :						Joueuse remplaçante n°1 :					
TIR de PRÉCISION						TIR de PRÉCISION					
	4	mauzaise laurine	23	4-0		4	CORRE SYLVIE	0	0-4		
			S/TOTAL PTS >		4				S/TOTAL PTS >		4

A	Total Générale Équipe A	PTS >	10	A	B	Total Générale Équipe B	PTS >	18	B
----------	-------------------------	-------	----	----------	----------	-------------------------	-------	----	----------

Gagnante : Équipe	B	n°	du club de	Le Relecq Kerhuon	Match Nul
Perdante : Équipe	A	n°	du club de	LANNION	

Signature Capitaine Équipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES	
----------	--

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le délégué doit transmettre au référent CRC (ou CRC-F)	* dès le soir de la rencontre : * au plus tard le lendemain :	les résultats (y compris TàT, D & T) (par sms ou mail). le rapport du délégué, la feuille de jury & le(s) document(s) de contrôle de licences.
Le club recevant doit transmettre au référent CRC (ou CRC-F)	* dès le soir de la rencontre : * au plus tard le lendemain :	une copie des feuilles de match (par sms ou mail). l'original des feuilles de match (par courrier postal).
Référent CRC-F : Patrice NÉDÉLEC - 2, rue Léon Blum - 29150 CHATEAULIN		06 98 86 49 43 – patricenedelec29@gmail.com



FFJP – CR Bretagne PJP	Division : CRC F	Groupe : A
------------------------	-------------------------	-------------------

Date : dim. 07 oct. 18	Lieu : LANNION
-------------------------------	-----------------------

	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
	Boule cible centrée seule	Boule cible centrée but devant 10 cm	Boule cible centrée entre 2 boules à 3 cm	Boule cible centrée boule obstacle à 10 cm	But seul à 20 cm du bord avant
5 pts >	Carreau	Carreau	Carreau	Carreau	But sorti
3 pts >	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	But touché
1 pt >	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	
0 pt >	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	But manqué

A	Club LANNION	Équipe n°	Joueuse MAUZAIZIE Lucie			
	Total	Atelier 1 4	Atelier 2 0	Atelier 3 6	Atelier 4 5	Atelier 5 8
		6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m
	27	1 0 3 0	0 0 0 0	1 5 0 0	5 0 0 0	3 0 0 5

B	Club LE RELECQ KERHUON	Équipe n°	Joueuse CORNE Sylvie			
	Total	Atelier 1 0	Atelier 2 0	Atelier 3 0	Atelier 4	Atelier 5
		6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m
	0	0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 3 0

Résumé du Déroulement du tir de précision

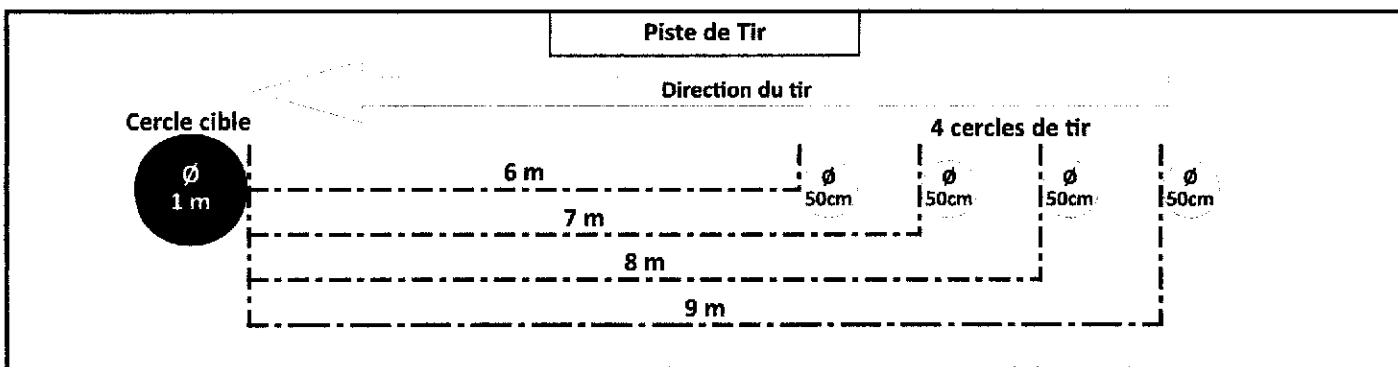
L'ordre de passage est fait par tirage au sort (pièce). La joueuse qui gagne le toast choisit si elle commence ou non le tir.
 Chaque joueuse tire une boule par distance / atelier 1 à 5 (soit 4 boules par atelier et donc 20 boules au total de l'épreuve).
 Les joueuses tirent l'une après l'autre depuis la figure 1 à 6 mètres, jusqu'à la figure 5 à 9 mètres.
 La joueuse a 30 secondes par boule.
 Le tir sera considéré comme valable si l'impact est dans le cercle de tir de 1 mètre.
 Si le cercle est mordu, le tir est considéré comme nul.
 La boule cible doit être touchée en premier.

Attribution des points : Ateliers / Figures 1 – 2 – 3 – 4

5 pts	La boule cible sort du cercle et la boule de tir reste dans le cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
3 pts	La boule cible et la boule de tir sortent du cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
1 pt	La boule cible touchée reste dans le cercle	Si un obstacle bouge au retour, boule noire touchée après que boule cible a été frappée
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer	Obstacle touché en premier

Attribution des points : Atelier / Figure 5

5 pts	But sorti du cercle de tir
3 pts	But touché : le but est considéré comme frappé si il quitte son logement initial
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer





Feuille de Match



Championnat Régional des Clubs FÉMININ par Équipe - Bretagne



Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette & Tir = 4 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP

Division : CRC F

Groupe : A

Date : dim. 07 oct. 18

Lieu : LANNION

A Équipe n° : A

Club : TREMEVEN

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
Poulichet Helene	02910792

B Équipe n° : B

Club : PLOEREN

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
HALHERBE Sophie	05610280

A Composition Équipe A

NOM + Prénom	n° licence	*	n°
CALVAR Caroline	02905107		1
Gourlay Lenaig	02910257		2
HUIBAN Gwenaelle	02911773		3
MONVOISIN Karine	02911449		4
Poulichet Helene	02910792		5
			6

B Composition Équipe B

NOM + Prénom	n° licence
VINCENT FLORENCE	05604075
LEPELETIER BARBARA	05666084
MALGOGNE Laurence	03503127
VAUX NATHALIE	05610630
DAGAUD Anniek	03507798
HALHERBE Sophie	05610280

* contrôle licences sur le fichier excel fourni ou sur gestion concours « Côte Coupe et Championnat ». Cela permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurement.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le Président du Jury, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité de Pilotage Régional.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence
SYMONEAUX Etienne	02217068

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
DE BRITO Didier	02217047

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Commission du Comité Régional Bretagne PJP – Championnat Régional des Clubs

Président :	CD35	Joseph DERENNES	06 37 02 97 23 – j.derennes@petanquejp35.fr
Suppléants :	CD29	Patrice NEDELEC	06 98 86 49 43 – patricenedelec29@gmail.com
	CD56	Régis STEPHANT	06 85 61 73 38 – postmaster@petanque-morbihan.fr
	CD22	Etienne SYMONEAUX	06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A	TREMEVEN	A	B	PLOEREN	B
----------	-----------------	----------	----------	----------------	----------

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Gourlay Lenaig -	15	0	6	1	VINCENT FLORENCE	7	0-2	
2	CALVAR Caroline	13	0	7	2	VAUX NATHALIE	11	0-2	
3	MONVOISIN Karine	11	0	8	3	MALGOGNE Laurence	13	0-2	
4	Poulichet Hélène	7	0	9	4	LEPELETIER BARBARA	13	0-2	
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				4

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	GOURLAY LENA	15	0	1	1	LEPELETIER BARBARA	13	0-4	
2	MONVOISIN Karine				2	VAUX Nathalie			
3	CALVAR CAROLINE	13	0	2	3	MALGOGNE Laurence	9	0-4	
4	Huiban Gwenaelle				4	Dagaud Annick			
Joueuse remplacée n°1 : MONVOISIN K				N° Terrains	Joueuse remplacée n°1 : MALGOGNE L				
Joueuse remplaçante n°1 : POULICHET H					Joueuse remplaçante n°1 : VINCENT F				
Joueuse remplacée n°2					Joueuse remplacée n°2				
Joueuse remplaçante n°2 :					Joueuse remplaçante n°2 :				
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				4

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Poulichet Hélène				1	lepeletier BARBARA			
2	Huiban Gwenaelle	10	0		2	Vaux Nathalie	13	0-4	
3	GOURLAY Lenaig				3	Dagaud Annick			
Joueuse remplacée n°1 :				N° Terrains	Joueuse remplacée n°1 : Dagaud Annick				
Joueuse remplaçante n°1 :					Joueuse remplaçante n°1 : MALGOGNE Laurence				
TIR de PRÉCISION					TIR de PRÉCISION				
4	CALVAR Caroline	7	0		4	VINCENT FLORENCE	12	0-4	
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				8

A	Total Générale Équipe A	PTS >	8	A	B	Total Générale Équipe B	PTS >	16	B
----------	-------------------------	-------	---	----------	----------	-------------------------	-------	----	----------

Gagnante : Équipe	B	n°	du club de	PLOEREN	Match Nul
Perdante : Équipe	A	n°	du club de	TREMEVEN	

Signature Capitaine Équipe A	Signature de l'Arbitre	Signature Capitaine Équipe B
RESERVES		

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le délégué doit transmettre au référent CRC (ou CRC-F)	* dès le soir de la rencontre : * au plus tard le lendemain :	les résultats (y compris Tât, D & T) (par sms ou mail). le rapport du délégué, la feuille de jury & le(s) document(s) de contrôle de licences.
Le club recevant doit transmettre au référent CRC (ou CRC-F)	* dès le soir de la rencontre : * au plus tard le lendemain :	une copie des feuilles de match (par sms ou mail). l'original des feuilles de match (par courrier postal).
Référent CRC-F :	Patrice NÉDÉLEC - 2, rue Léon Blum - 29150 CHATEAULIN	06 98 86 49 43 - patricenedelec29@gmail.com



Championnat Régional Bretagne PJP » des Clubs **Féminin** – « CRC-F »
FEUILLE de MATCH - TIR de PRÉCISION



FFJP – CR Bretagne PJP	Division : CRC F	Groupe : A
------------------------	-------------------------	-------------------

Date : dim. 07 oct. 18	Lieu : LANNION
-------------------------------	-----------------------

	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
	Boule cible centrée seule	Boule cible centrée but devant 10 cm	Boule cible centrée entre 2 boules à 3 cm	Boule cible centrée boule obstacle à 10 cm	But seul à 20 cm du bord avant
	direction du tir	direction du tir	direction du tir	direction du tir	direction du tir
5 pts >	Carreau	Carreau	Carreau	Carreau	But sorti
3 pts >	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	But touché
1 pt >	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	
0 pt >	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	But manqué

Club TREMEVEN	Équipe n°	Joueuse CALVAR Corline				
A	Total	Atelier 1 0	Atelier 2 0	Atelier 3 7	Atelier 4 0	Atelier 5 0
		6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m
		7 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0

Club PLOEREN	Équipe n°	Joueuse VINCENT Florence				
B	Total	Atelier 1 0	Atelier 2 3	Atelier 3 6	Atelier 4 3	Atelier 5 0
		6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m
		0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	3 0 0 0 0 0 0 0 0 0	5 0 1 0 0 0 0 0 0 0	0 0 3 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

Résumé du Déroulement du tir de précision

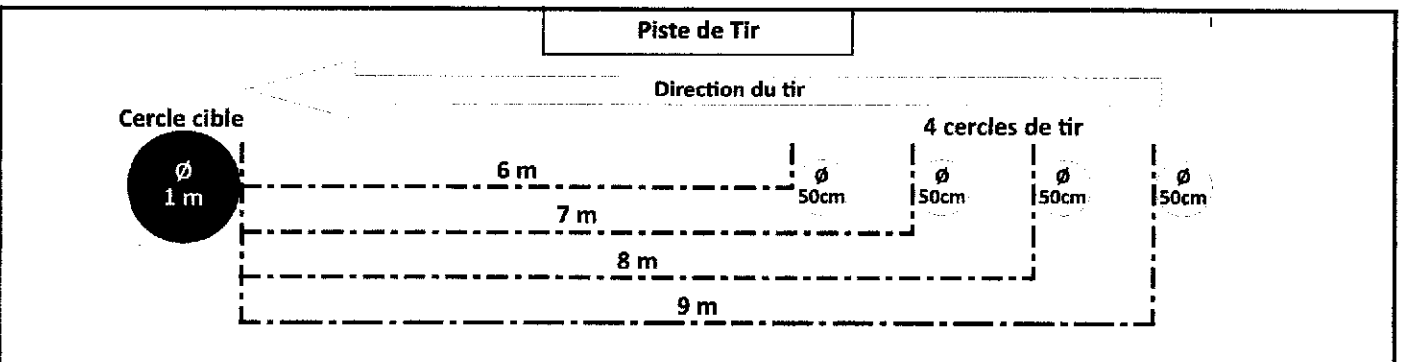
L'ordre de passage est fait par tirage au sort (pièce). La joueuse qui gagne le toast choisit si elle commence ou non le tir.
 Chaque joueuse tire une boule par distance / atelier 1 à 5 (soit 4 boules par atelier et donc 20 boules au total de l'épreuve).
 Les joueuses tirent l'une après l'autre depuis la figure 1 à 6 mètres, jusqu'à la figure 5 à 9 mètres.
 La joueuse a 30 secondes par boule.
 Le tir sera considéré comme valable si l'impact est dans le cercle de tir de 1 mètre.
 Si le cercle est mordu, le tir est considéré comme nul.
 La boule cible doit être douchée en premier.

Attribution des points : Ateliers / Figures 1 – 2 – 3 – 4

5 pts	La boule cible sort du cercle et la boule de tir reste dans le cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
3 pts	La boule cible et la boule de tir sortent du cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
1 pt	La boule cible touchée reste dans le cercle	Si un obstacle bouge au retour, boule noire touchée après que boule cible a été frappée
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer	Obstacle touché en premier

Attribution des points : Atelier / Figure 5

5 pts	But sorti du cercle de tir
3 pts	But touché : le but est considéré comme frappé si il quitte son logement initial
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer





Feuille de Match



Championnat Régional des Clubs FÉMININ par Équipe - Bretagne



Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette & Tir = 4 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP

Division : **CRC F**Groupe : **A**Date : **dim. 07 oct. 18**Lieu : **LANNION**

A	Équipe n° :	A
	Club : GOUESNOU	

B	Équipe n° :	2	B
	Club : LAMBALLE 2		

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
MORVAN BERNAR	2900065

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
HELLIO Lydia	02234101

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
GUIVARCH SYLVIE	2906337		1
SESSON MONIQUE	2904611		2
KEALOGOT LYDIA	2905430		3
ZEEOQ JOSIANE	2901987		4
PERAW RACHEL	2905980		5
			6

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		
HELLIO Lydia	02234101		
le Boulech sylvie	02234232		
HERVIDU Regine	02234237		
BOUTIER Nicole	02234009		
GESRET Suzanne	02234221		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni ou sur gestion concours « Icône Coupe et Championnat ». Cela permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le Président du Jury, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité de Pilotage Régional.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence
SYMONEAUX Etienne	02217068

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
DE BRITO Didier	02217047

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Commission du Comité Régional Bretagne PJP – Championnat Régional des Clubs

Président :	CD35	<u>Joseph DERENNES</u>	06 37 02 97 23 – j.derennes@petanquejp35.fr
Suppléants :	CD29	<u>Patrice NEDELEC</u>	06 98 86 49 43 – patricenedelec29@gmail.com
	CD56	<u>Régis STEPHANT</u>	06 85 61 73 38 – postmaster@petanque-morbihan.fr
	CD22	<u>Etienne SYMONEAUX</u>	06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A GOUESNOU A B LAMBALLE 2 B

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
											TÊTES à TÊTES
	1	KERLOBOT LYDIA	10	2-0	1	1	BOUTIER Nicole	13	0-2		
	2	JESSON MONIQUE	13	2-0	2	2	HELLIO Lydia	7	0-2		
	3	GUIVARCH SYLVIE	13	2-0	3	3	HERVIOU Regine	12	0-2		
	4	LE COQ JOSIANE	13	2-0	4	4	le BOULCH sylvie	11	0-2		
				S/TOTAL PTS >	6					S/TOTAL PTS >	2

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
											DOUBLETES
	1	GUIVARCH SYLVIE	13	0-0	11	1	BOUTIER Nicole	11	0-4		
	2	LE COQ JOSIANE				2	le BOULCH sylvie				
	3	PERAN RACHEL	13	0-0	12	3	HELLIO Lydia	5	0-4		
	4	JESSON MONIQUE				4	HERVIOU Regine				
Joueuse remplacée n°1 :						Joueuse remplacée n°1 :					
Joueuse remplaçante n°1 :						Joueuse remplaçante n°1 :					
Joueuse remplacée n°2 :						Joueuse remplacée n°2 :					
Joueuse remplaçante n°2 :						Joueuse remplaçante n°2 :					
				S/TOTAL PTS >	8					S/TOTAL PTS >	0

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
											TRIPLETTE
	1	JESSON MONIQUE	13	0-0	13	1	HELLIO Lydia				
	2	KERLOBOT LYDIA				2	HERVIOU Regine	2	0-4		
	3	LE COQ JOSIANE				3	le BOULCH sylvie				
Joueuse remplacée n°1 :						Joueuse remplacée n°1 :					
Joueuse remplaçante n°1 :						Joueuse remplaçante n°1 :					
TIR de PRÉCISION						TIR de PRÉCISION					
	4	PERAN RACHEL	36	0-0		4	Boutier Nicole	15	0-4		
				S/TOTAL PTS >	8					S/TOTAL PTS >	

A Total Générale Équipe **A** PTS > **22** **A** **B** Total Générale Équipe **B** PTS > **2** **B**

Gagnante : Équipe **A** n° du club de **Gouesnou** Match Nul
 Perdante : Équipe **B** n° **2** du club de **Lamballe**

Signature Capitaine Équipe **A** Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe **B**

 R.A.S

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le délégué doit transmettre * dès le soir de la rencontre : les résultats (y compris TàT, D & T) (par sms ou mail).
 au référent CRC (ou CRC-F) * au plus tard le lendemain : le rapport du délégué, la feuille de jury & le(s) document(s) de contrôle de licences.
 Le club recevant doit transmettre * dès le soir de la rencontre : une copie des feuilles de match (par sms ou mail).
 au référent CRC (ou CRC-F) * au plus tard le lendemain : l'original des feuilles de match (par courrier postal).
 Référent CRC-F : **Patrice NÉDÉLEC - 2, rue Léon Blum - 29150 CHATEAULIN** 06 98 86 49 43 - patricenedelec29@gmail.com



FFJP – CR Bretagne PJP	Division : CRC F	Groupe : A
------------------------	-------------------------	-------------------

Date : dim. 07 oct. 18	Lieu : LANNION
-------------------------------	-----------------------

	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
	Boule cible centrée seule	Boule cible centrée but devant 10 cm	Boule cible centrée entre 2 boules à 3 cm	Boule cible centrée boule obstacle à 10 cm	But seul à 20 cm du bord avant
	direction du tir	direction du tir	direction du tir	direction du tir	direction du tir
5 pts >	Carreau	Carreau	Carreau	Carreau	But sorti
3 pts >	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	But touché
1 pt >	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	
0 pt >	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	But manqué

A	Club GOUESNOU	Équipe n°	Joueuse PERAN Rachel			
	Total	Atelier 1 ³	Atelier 2 ¹⁶	Atelier 3 ⁴	Atelier 4 ³	Atelier 5 ¹⁰
		6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m
	36	0 3 0 0	5 3 3 5	3 1 0 0	0 3 0 0	0 5 5 0

B	Club LAMBALLE 2	Équipe n°	Joueuse BOUTIER Nicole			
	Total	Atelier 1 ⁶	Atelier 2 ⁹	Atelier 3 ⁰	Atelier 4 ⁰	Atelier 5 ⁰
		6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m	6 m 7 m 8 m 9 m
	15	0 3 3 0	0 5 1 3	0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0

Résumé du Déroulement du tir de précision

L'ordre de passage est fait par tirage au sort (pièce). La joueuse qui gagne le toast choisit si elle commence ou non le tir.
 Chaque joueuse tire une boule par distance / atelier 1 à 5 (soit 4 boules par atelier et donc 20 boules au total de l'épreuve).
 Les joueuses tirent l'une après l'autre depuis la figure 1 à 6 mètres, jusqu'à la figure 5 à 9 mètres.
 La joueuse a 30 secondes par boule.
 Le tir sera considéré comme valable si l'impact est dans le cercle de tir de 1 mètre.
 Si le cercle est mordu, le tir est considéré comme nul.
 La boule cible doit être touchée en premier.

Attribution des points : Ateliers / Figures 1 – 2 – 3 – 4

5 pts	La boule cible sort du cercle et la boule de tir reste dans le cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
3 pts	La boule cible et la boule de tir sortent du cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
1 pt	La boule cible touchée reste dans le cercle	Si un obstacle bouge au retour, boule noire touchée après que boule cible a été frappée
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer	Obstacle touché en premier

Attribution des points : Atelier / Figure 5

5 pts	But sorti du cercle de tir
3 pts	But touché : le but est considéré comme frappé si il quitte son logement initial
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer

